Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 44 (1997)

Heft: 3

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E dito romand

WEF: recrudescence du terrorisme

Le World Economic Fund (WEF) de Davos prend chaque année plus d'importance. S'agissant d'un séminaire réunissant l'élite économique et intellectuelle mondiale, les échanges et les débats qui s'y déroulent, notamment en coulisses, auront des incidences importantes sur l'orientation de notre vie de tous les jours. Ne nous y trompons pas. Au-delà des «ronds de jambes politico-économiques» des liens se tissent, dont une des caractéristiques est le fait que les décisions stratégiques qui s'y prennent (le nouvel ordre mondial) le sont par une poignée de décideurs dont les «Task-Force» qu'ils entretiennent vont probablement infléchir la politique de certains pays.

La politique de sécurité n'a pas été oubliée. Par exemple, un certain nombre de craintes sur une recrudescence du terrorisme, ont été émises par des personnalités telles que Jean-Louis Brugières, juge et spécialiste du grand banditisme, et John Duch, ancien directeur de la CIA. Pour eux, le terrorisme se développe considérablement. Il paraît moins structuré, plus diffus. Le fait est que l'on assiste à une forme de «sainte alliance du crime» entre les marchands de drogue, les dogmes se déclarant de telle ou telle idéologie, etc. De fait, ce terrorisme est plus dangereux, car insidieux. Son développement est maintenant horizontal. L'explosion des movens de communication (Internet...!) ne fait que faciliter son implantation partout. Pour eux, les prévisions sont pessimistes pour les prochaines années. Cette recrudescence est «attendue» plus spécialement en Europe et aux USA. Bien sûr, il n'est pas question de céder à la paranoïa, mais de rester attentifs et vigilants. Les partenaires de la Sécurité du pays (dont la protection civile) seront certainement appelés à imaginer des moyens de protection qui iront bien au-delà de la prévention et de la lutte contre les catastrophes. Ce qui prouve

aussi la nécessité absolue d'une étroite collaboration entre les partenaires en charge de la protection de la population.

René Mathey



Le poste de commandement de l'OPC est situé sous le bâtiment de l'administration communale

Une commune comme les autres

Le Mont-sur-Lausanne

Une commune comme les autres? Pas tout à fait; essentiellement agricole au début du siècle elle est devenue une banlieue lausannoise avec toutes les mutations que cela suppose, à l'instar de toutes celles situées à proximité d'une ville. Sur le plan de la PCi, elle s'est très tôt occupée de son organisation, en sachant utiliser les compétences disponibles sur son territoire, notamment en matière informatique. C'est ce qui constitue une de ces originalité.

RENÉ MATHEY

Sans faire de l'histoire, en peut dire que dans les années cinquante, et d'aucuns s'en souviendront, la vie communautaire se déroulait au Petit-Mont. Elle était rythmée par la cloche de l'école, les entrées et sorties de l'Auberge communale et les séances de l'administration. Si proche de Lausanne, la capitale vaudoise paraissait bien loin. Pourtant, on pouvait même, du toit de quelques maisons, voir l'atterrissage et le décollage des avions sur le terrain de la Blécherette. Heureux temps, où beaucoup d'enfants se rendaient à l'école l'hiver, depuis le Grand-Mont et les Planches, à l'aide d'une paire de skis ou la luge à la main.

Des dynasties entières d'agriculteurs se sont succédées à la tête de l'administration. Petit à petit, des zones agricoles entières se sont morcelées pour être couvertes d'habitations. Il faut dire que pour tous ces nouveaux venus, le fait d'habiter la campagne en profitant des commodités du Cheflieu tout proche permettait de joindre l'utile à l'agréable. La sagesse des Autorités de cette époque a évité de transformer cette communauté villageoise en cité dortoir, puisqu'elles ont privilégié l'habitation individuelle aux grands complexes immobiliers

Il est vrai que cette commune à tout pour plaire. Située au nord, nord-est de Lausanne elle aligne une superficie de 980 hectares dont 150 de forêts. S'étalant de la cote 590 m, dépassant de peu celle de 800, elle bénéficie d'une situation géographique intéressante. Alors que les lausannois, à certaines saisons, baignent dans le brouillard, on peut déjà trouver le soleil à la porte de la capitale.

En 1960 on comptait 1675 habitants, et aujourd'hui, le Mont-sur-Lausanne abrite environ cinq mille habitants.

Une économie diversifiée

Si, en 1984, on recensait encore une quarantaine d'exploitations agricoles, celles-ci ont diminué drastiquement. Par contre,

Le Mont compte trois zones industrielles: celle du Rionzi au sud qui accueille une centrale laitière, débit de boissons, commerce de bois, garage, le centre opérationnel de la Gendarmerie vaudoise ainsi que le centre d'intervention du Service cantonal des routes; celle du Budron à l'est, qui regroupe nombre d'entreprises moyennes (menuiserie, laminage, imprimeries, fabrique d'encre d'imprimerie, informatique, etc.) et celle de la Clochatte à l'ouest qui abrite un complexe important dans le domaine de la scierie-menuiserie, parquetterie et moquette.

Toutes ces zones constituent autant de dangers potentiels auxquels il faut encore ajouter ceux inhérents au passage de l'autoroute qui coupe le sud de la commune (trois ponts).

Et la protection civile

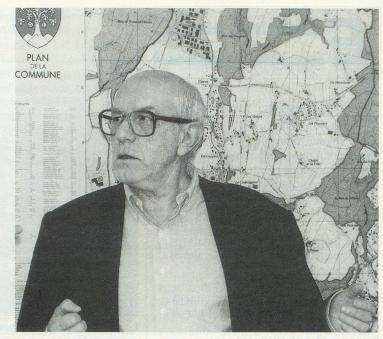
Lors de la planification de 1984 (qui a encore cours aujourd'hui), la commune a été fractionnée en 11 îlots. Sur les 471 personnes incorporées, 350 sont déjà formées. C'est dire que la commune du Mont s'est préoccupée très tôt de la mise sur pied de sa PCi. L'effectif retenu restera au niveau des gens formés. «Par contre, comme dans beaucoup d'organisations, le plus difficile est de gérer la protection de la population et notamment pour tout ce qui touche aux abris. Il est en effet difficile de recruter des responsables et du personnel dans ce domaine», explique Olivier Braillard, chef suppléant du Mont et chef de l'Office communal.

Il faut dire aussi que les quelque 5000 habitantis sont répartis dans 1280 habitations. Sur le plan des abris, il y a largement de quoi faire; en effet, on compte pas moins de 1,7 places protégée par habitants. Pour «luxueux» que cela paraisse, ce chiffre s'explique par le fait qu'il y a 4 abris publics (totalisant 1100 places) et 11 abris situés dans des entreprises (1080 places), le reste étant réparti dans des maisons individuelles. Par contre 630 logements ne possédant pas d'abris; les occupants devraient donc être déplacés en cas de nécessité.

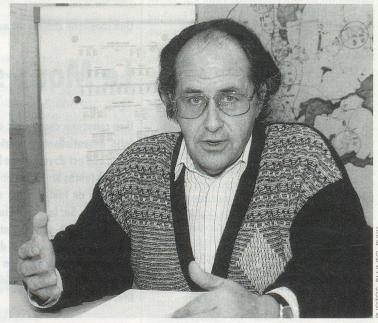
L'informatique au service de la PCi

Comme le raconte Claude Corlet, responsable de l'informatique de la PCi, engagé à l'origine dans le service abri, l'aventure a commencé il y a 15 ans. «En réalité, on en avait un peu marre, à chaque cours, de prendre en mains des papiers qu'il fallait commencer par mettre à jour avant de faire quoi que ce soit...» Très vite, Claude Corlet a amené son PC personnel. Le travail a débuté par l'enregistrement des rues

Olivier Braillard, chef de l'Office communal expliquant les caractéristiques de sa commune.



Claude Corlet: «L'originalité du logiciel développé au Mont réside dans la gestion automatique du plan d'attribution.»

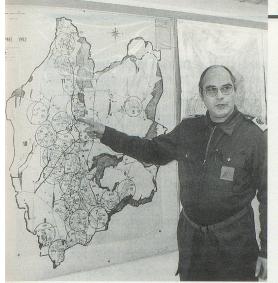


et des habitants sur un tableur «Multiplan» (les connaisseurs apprécieront!). Pour la petite histoire, disons encore que Claude Corlet, ingénieur en électricité et électronique, était responsable du service aprèsvente d'une grande société informatique. L'aventure «Multiplan» s'est terminée avec la sortie d'Excel, ce qui a permis d'entreprendre l'automatisation de certaines tâches. Forte de cette première expérience réussie, les autorités ont décidé de l'achat d'un ordinateur pour les besoins de la PCi et de l'Office communal.

Petit-à-petit, le programme s'est développé. Il devrait bientôt être traduit pour être utilisable sous «Access». Aujourd'hui, il gère toutes les ressources humaines, de façon totalement intégrée et automatique

(identité, fonction, incorporation, historique de la formation et divers renseignements). Il permet, entre autres, de gérer la liste des fonctions et degrés de fonction, attribuer les places dans les cours, saisir un plan de cours. Il sert, en tant que base de données, à l'historique des cours et à la consultation de fiche d'identité avec les services accomplis. Toutes les convocations sont gérées automatiquement, avec, bien sûr, la sortie des convocations, de la liste de cours, des participants ainsi que des cartes APG. La tenue de la comptabilité des cours est incorporée. Il reste encore à développer toutes les demandes de subventions et la création d'une assistance en ligne et de la documentation.

D'ailleurs, précise Claude Corlet, ce déve-



Francis Desarzens, chef de l'OPC, récemment nommé à la tête de la région Lausanne-Nord.

loppement pas-à-pas (soit du bas vers le haut), a permis d'adapter la machine aux besoins réels ... et non le contraire. Une extension pour la gestion future de la région OPC du nord lausannois, sur le plan des ressources humaines, ne pose pas de problèmes particuliers, si ce n'est la saisie des données.

Gestion du plan d'attribution automatique

Par rapport aux logiciels existants sur le marché, celui développé par la PCi du Mont permet par exemple d'automatiser, dans sa totalité, le plan d'attribution à l'aide d'un module spécialisé. L'exemple type est donné par l'organisation des visites d'abris. En effet, toutes les visites devant s'opérer dans un temps et un endroit donné peuvent être éditées. De même, toute la correspondance nécessaire sera gérée automatiquement (lettre au propriétaire, avec choix de dates, confirmation de visite, communication au propriétaire d'une liste de toutes les défectuosités constatées). Ce pro-

gramme «maison» – et c'est là que se situe l'originalité du programme – permet aussi de gérer automatiquement les sur ou souscapacités de chaque abri (public ou privé), avec toute une série de facteurs de correction, permettant par exemple de tenir compte de la situation familiale. En définitive, toute la hantise du déplacement d'habitants se fait automatiquement avec la possibilité d'une correction manuelle. C'est ainsi qu'à chaque révision du plan d'attribution et suite aux informations fournies par le contrôle des habitants, l'organisation de la protection civile du Mont dispose toujours des informations les plus actuelles.

Coup d'œil sur la régionalisation

L'OPC du Mont, dirigé par Francis Desarzens fait partie de la région PCi Lausanne-Nord. Celle-ci regroupe les communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Epalinges, Jouxtens-Mézery, Le Mont, Morrens, Prilly et Romanel-sur-Lausanne. C'est une région qui va voir prochainement le jour sur le plan opératif, puisque les conventions sont signées. C'est Prilly qui a été désignée commune directrice. Quant au Mont, son OPC se trouve honorée puisque c'est Francis Desarzens qui a été engagé comme Chef de cette région.

En définitive, le Mont, une commune comme les autres? Oui, certainement. Mais à l'image de beaucoup d'autres, son organisation est faite d'hommes responsables et motivés, dont l'engagement personnel va bien au-delà des ordres d'entrer en service. Comme le disent les cadres de cette organisation, il ne faudrait pas que la régionalisation, par la professionnalisation de certaines fonctions qu'elle implique, dépersonnalise et démotive les Autorités, les cadres et le personnel, sous prétexte d'économies dont la justesse de raisonnement est loin d'être démontrée.

Le rapport de l'OPC Lac: tout baigne

Du côté des «Du bord du»!

rm. C'est à Anières que c'est tenu le rapport de l'OPC Lac, dans cette partie à la limite du lac de Genève et de celuis du Léman, sur la rive ouest. Animé par André Adank, on notait la présence de Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile, Raymond Masset, maire d'Anières, Jean-Pierre Badan, président du groupement intercommunal, Guy Progin, directeur de la PCi cantonale et Jean Naef, vice-président de l'Association genevoise de protection des civils.

Rappelons que l'OPC Lac est un regroupement des communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier et Hermance. C'est pour saluer l'achèvement de la cons-



André Adank, chef OPC Lac:
«Une organisation de sauvetage
mal nourrie n'est pas opérationnelle...»

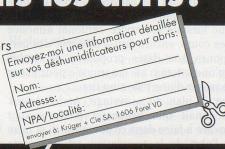


De l'humidité dans les abris?

- La nouvelle génération de déshumidificateurs d'air – automatiques, robustes, fiables
- 11 modèles pour toutes les applications
- Mesures gratuites de l'humidité
- Méthode éprouvée depuis plus de 60 ans

Krüger + Cie SA ∘ 1606 Forel VD, Téléphone 021/781 27 91

Münsingen BE, Grellingen BL, Gordola TI, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Zizers GR, Samedan GR, Siebnen SZ, Degersheim SG



KRUGER

PHOTOS: RM-INFO, PULLY



De g. à dr.: André Adank, Guy Progin, directeur de la PCi cantonale, Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile, Raymond Masset, maire d'Anières.

truction d'un complexe et d'un abri qui permettront de couvrir entièrement les besoins de la commune que l'OPC Lac a choisi Anières pour y tenir son rapport annuel. «Les tuiles qui protègent de la pluie sont posées par beau temps» (Proverbe champenois); c'est ainsi qu'a débuté le rapport d'André Adank.

Le plan d'attribution est maintenant terminé; il concerne 14 000 habitants. Ce travail a pris deux ans, il représente 100 jours/homme. Pour desservir les constructions, l'OPC a également préparé des documents de maintenance qui permettent à n'import qui, dans n'importe quelle commune, de mettre un abri en service, grâce à des procédures identiques pour tous.

Quelques préoccupations tout de même

La formation des cadres est un souci permanent. André Adank relève pour sa part que lorsque le service cantonal annonce des cours, encore faut-il disposer des personnes aux dates proposées; il semble qu'une solution aie été trouvée pour éviter le retour d'une telle situation.

Sur le plan du sauvetage, André Adank reconnaît que beaucoup d'efforts sont encore à faire dans ce domaine. Si la mise à l'abri de la population est une carte «jouable», le sauvetage dépendrait essentiellement des ressources du canton.

L'autre souci majeur se situe dans le domaine du ravitaillement. «En effet, une organisation de secours qui n'est pas capable de nourrir ses troupes, n'est tout simplement pas opérationnelle...» Pour l'instant, il n'existe pas de solutions véritablement à long terme. Pour André Adank, cela tient au fait que si le canton de Genève dispose de beaucoup de cuisiniers, très peu sont astreints à la PCi, puisque beaucoup sont étrangers. Pour les (trop) rares Suisses disponibles, ils sont souvent patrons de leur propre restaurant; dans ce cas ils ont tendance à se faire extrêmement discrets.

La PCi, combien cà coûte

Un des grands principes appliqués par l'OPC Lac est le fait que l'ensemble des cadres miliciens pensent «patron», explique André Adank. L'application simple de ce précepte, par exemple dans le domaine de l'instruction, fait que chaque chef de service de l'OPC établi son budget en jours/ hommes nécessaires pour atteindre ses objectifs. En définitive, et par rapport à l'attribution des jours de services par le canton, seul le 70% de ceux-ci est réellement utilisé par l'OPC. En terme d'économie, renchérit André Adank, cela signifie 150 jours d'économie de soldes, repas et de cartes APG; c'est aussi 150 jours de plus que les cadres passent au service de leur entreprise plutôt qu'à la PCi.

En ce qui concerne l'administration, l'Office intercommunal, basé à Cologny, s'occupe de toute la gestion administrative: depuis le contact avec les astreints en passant

par les convocation et les relations avec le canton. Pour la maintenance, le même principe a été appliqué, à savoir que ce sont trois employés communaux qui passent l'équivalent d'un demi jour pas mois à la maintenance des installations.

En définitive, le fonctionnement de l'OPC représente environ 3 Fr. par habitant et la participation à l'ensemble des dispositifs cantonaux revient à 2 Fr. par habitant (N.D.L.R.: à ce stade il faut éviter de faire des comparaisons de canton à canton: gare à l'amalgame. Les structures, les dispositifs et le fonctionnement sont par trop différent ...).

Le concept d'information

En ce qui concerne les autorités et les partenaires, il y a deux occasions privilégiées de se rencontrer. Ce sont celles des rapports: soit celui de fin d'année et celui du printemps. Le reste de l'année est consacré au développement de ces contacts. Pour le grand public, André Adank pense que l'information doit être très ciblée. En effet, le citoyen ne s'intéresse, notamment en matière de PCi, qu'à ce qui se passe dans sa commune et à ce qui le concerne personnellement.

Enfin, André Adank pense qu'un effort doit être fait en direction des partenaires, selon un principe simple: l'échange d'information permet de mieux connaître ce que fait chacun. A se sujet, le repas de la soirée est préparé par une équipe de cuisine composée de membres de la PCi et des sapeurs-pompiers des quatre communes.

La cerise sur le gâteau

Dans son intervention, Philippe Wassmer a rappelé les grandes étapes de la réforme genevoise (1993) et fédérale (1995) qui ont bien dû être non seulement appliquée mais encore digérée.

Il a aussi mis l'accent sur le fait que le canton et ses spécialistes, ne peut rien faire sans une étroite collaboration avec les généralistes des groupements et des communes; l'inverse est bien sûr identique.

Pour 1997, Philippe Wassmer indique encore que l'effort principal portera sur la coordination de l'intervention de la PCi avec les partenaires de la Sécurité civile (sapeurs-pompiers, samaritains, etc.).

Quant au maire d'Anières, Raymond Masset, il a tracé un portrait plein d'humour de sa région, où dans un passé pas très lointain, les habitants du bord du Lac étaient surnommés, de manière péjorative, les «Du bord du...». Alors, s'il a fallu du temps pour adoucir ce qualificatif, il en aura aussi fallu pour construire le complexe accueillant cette assemblée.